

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en
fonction :

.....23.....

Conseillers
présents :

.....14.....

+ 7 procurations de vote

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 juin 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 14 : Finances - Tarifs communaux - Modification

VU les tarifs communaux validés par le conseil municipal en date du 31 mars 2025,

VU l'article L. 2125-1 du code général des propriétés des personnes publiques (CGPPP) qui précise que le versement de droits de place en contrepartie de l'occupation d'un emplacement sur un marché relève d'une obligation imposée par le législateur,

VU l'avis favorable des commissions réunies du 23 juin 2025 sur la proposition des tarifs annexés à la présente délibération,

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

FIXE les tarifs communaux selon l' « ANNEXE 1 – Tarifs communaux » ci-jointe.

DECIDE la gratuité, à titre exceptionnel pour l'année 2025, du droit de place pour le messti 2025.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.
Lampertheim, le 30 juin 2025

Nathalie TROG



Secrétaire de séance



Murielle FABRE,



Maire de Lampertheim